

**Conseil départemental – Session des 14 et 15 décembre 2020**

**5<sup>ème</sup> commission – rapport n°5**

**Projet de Budget 2021**

**Propositions d'inscriptions de crédits dans les domaines du Sport, de la Jeunesse, de la Vie Associative, de la Culture et de la Lecture Publique**

**Amendement déposé par Céline TONOT  
au nom des élus du groupe des Forces de Progrès**

Cet amendement a pour objet de doubler les possibilités de Parcours Starter proposées aux collégiens.

Le dispositif des Parcours Starter est une opération culturelle qui permet l'intervention d'artistes au sein des établissements. En 2020-2021, une sélection de 20 projets ont été retenus sur 46 projets déposés suite à l'appel à projet lancé par le département.

Dans le contexte de crise sanitaire qui a particulièrement fragilisé les acteurs culturels, il est donc proposé de doubler pour l'année scolaire 2021-2022 le nombre de projets qui pourraient être retenus. Et augmenter en conséquence les crédits à prévoir, soit une dépense totale de 120 000 €.

Cette dépense supplémentaire de 60 000 € sera financée en diminuant les crédits prévus sur les enveloppes publicitaires « promotion du territoire » et « attractivité du territoire »

**Dépenses de fonctionnement**

Fonction	Ligne	intitulé	BP 2021 initial	Economie proposée	Nouveau BP 21
9-1	657	Subventions de fonctionnement versées	170 000 €	60 000 €	110 000€

Fonction	Ligne	intitulé	BP 2021 initial	Dépense proposée	Nouveau BP 21
3-1-11	657	Subventions de fonctionnement versées	1 571 016 €	60 000 €	1 631 016 €